

Assemblée générale ordinaire

09 mars 2015, Transbordeur, Villeurbanne

Rapport moral

Chers amis/ies et adhérents/es,

En tant que Président, il m'appartient de vous présenter le rapport moral de l'association pour l'année 2014 et ainsi faire un point d'étape sur le projet associatif que nous portons, et qui entend contribuer de façon très pragmatique à venir en appui aux acteurs du secteur du spectacle vivant en région dans la réalisation de leur activité professionnelle.

C'est à ce titre que je souhaite rappeler ici les objectifs associatifs qui nous animent. Notre volonté est d'apporter des réponses concrètes adaptées et évolutives aux besoins repérés par les professionnels sur le terrain, à travers quatre missions :

- une mission de centre ressource sur le territoire,
- une mission d'accompagnement des entreprises et des acteurs culturels,
- une mission d'accompagnement du développement culturel des territoires,
- une mission d'accompagnement du dialogue interprofessionnel.

L'action associative repose sur la conviction des administrateurs de l'intérêt qu'il y a à prendre en compte l'ensemble des problématiques des acteurs du spectacle dans leur diversité de leur statut et de leurs projet et de leur apporter des réponses différenciées mais cohérentes aux problématiques qu'ils rencontrent.

2014 est une année riche en évènements significatifs avec notamment la démarche de contractualisation, l'évolution de la gouvernance de l'Association, le développement des partenariats, et l'accompagnement de grands chantiers.

La gouvernance de l'Association a connu de nombreux changements en 2014

Votée par les adhérents lors de l'assemblée générale extraordinaire du 20 janvier 2014, une nouvelle gouvernance (nouveaux statuts et nouvelle organisation de l'association) construite autour de 6 collègues professionnels a été mise en place et a permis de redonner toute sa place aux acteurs culturels du territoire que vous êtes (réseaux, lieux, équipes artistiques, enseignements artistique, collectivités...)

Cela a naturellement permis de reconnecter les énergies du territoire autour d'un projet construit sur la base d'une évaluation partagée.

A ce titre, l'AG du 24 mars 2014 est bon exemple et le Conseil d'administration en est la caisse de résonance !

Pour faire vivre cette transversalité, les partenariats avec les associations et le secteur professionnels sont importants. Ils se sont particulièrement développés en 2014.

Hormis le partenariat historique avec Pôle emploi spectacle qui a donné lieu à une convention, de nouveaux partenariats se sont initiés en 2014. Partenariats de projets avec la Févis, Accord majeur, les Détours de Babel ... dans le cadre de la rencontre autour des musiques classiques et contemporaines ; avec Reditec (réseau des directeurs techniques) en lien avec les actions centrées autour des risques professionnels, Avec la Feppra, Jazz(s)RA, la Févis en lien avec les salons à l'international, avec la CRESS autour du développement d'actions en direction de l'économie sociale, avec le Synavi ... Les nommer tous prendrait trop de temps.

Il me paraît juste important de préciser que l'ambition de la Nacre réside dans ce désir de coopération et de vision partenariale.

Au-delà de ce bilan, les projets qui nous animeront dans les mois à venir sont particulièrement nombreux.

Actions autour de l'entrepreneuriat, de l'économie sociale et solidaire, de la réforme territoriale, des dispositifs européens, du numérique sur les territoires ruraux, de l'éducation artistique et culturelle...

Il conviendra également de poursuivre le travail mené avec les principales organisations professionnelles autour de la concertation régionale et sur laquelle, à votre demande, l'équipe de la Nacre s'est fortement mobilisée.

Nos activités se sont également diversifiées, c'est ainsi que la Nacre a pu notamment accueillir lors de ces différentes interventions sur le territoire rhônalpin environ 2000 personnes.

J'y vois la reconnaissance des compétences de l'équipe et de la pertinence de ces choix de gouvernance. Cette réussite, c'est aussi la vôtre, celle de votre engagement à nos côtés, de votre disponibilité et de votre participation à nos différentes activités. Vous pouvez aujourd'hui en être fier car ce n'était pas gagné d'avance.

Car souvenez-vous, il y a un an, l'avenir même de la Nacre était compromis. Les relations avec la Drac était quasiment inexistante et la subvention de fonctionnement 2015 suspendu à un fil !

Nous sommes parvenus à nous remettre autour de la table. Ce fût long, quelques fois très animé. Mais cette situation, particulièrement anxiogène, pour les administrateurs mais également et surtout pour l'équipe, a évoluer dans le bon sens et nous donne enfin la possibilité de nous projeter dans l'avenir de manière beaucoup plus sereine.

Au passage, Je me permets de féliciter l'engagement de l'équipe de la DRAC dans ce processus de médiation et remercier l'équipe de la Direction des Affaires Culturelles du Conseil Régional, qui dans cette situation à fait preuve, à nos côtés, d'une grande détermination.

Mais les enjeux qui s'annoncent pour les années 2015/2016 nous amènent à être résolument tourné vers l'avenir.

En effet, en 2016 un nouveau périmètre régional sera dessiné comprenant les régions de l'Auvergne et de Rhône-Alpes, nous amenant à développer de nouvelles coopérations et de nouveaux projets.

Je prendrai donc à mon compte cette phrase de Saint Exupéry « ... *pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible* ».

Pour finir, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui sont les acteurs de cette institution si vivante et dynamique.

Olivier Colin
Président